

ATHLÉTISME

Une partie du procès filmée

OSCAR PISTORIUS • *Trois caméras pourront être placées dans la salle d'audience où sera jugé le champion paralympique qui a tué son amie.*



Oscar Pistorius: son procès qui commence lundi sera très suivi. KEYSTONE

Les médias sud-africains ont arraché l'autorisation de retransmettre en direct à la télévision la majeure partie du procès du champion paralympique, sauf son témoignage sur le meurtre de son amie le jour de la Saint-Valentin 2013. Ce procès, qui débute lundi, s'annonce comme l'un des plus suivis dans les annales judiciaires sud-africaines. L'audience suscite aussi un énorme intérêt à l'étranger en raison de la personnalité de l'athlète né sans péronés et qui a fait beaucoup pour la reconnaissance des handicapés dans le sport en s'alignant avec les valides aux Jeux olympiques de Londres en 2012.

Les circonstances du drame ajoute à la frénésie médiatique, avec plusieurs centaines de correspondants attendus. Lui, riche et célèbre. Elle, pas vedette mais blonde et mannequin, et dont le sort a rappelé que la violence restait endémique en Afrique du Sud. Trois caméras pourront finalement être placées dans la salle d'audience mais à des endroits «non intrusifs» et avec la

possibilité pour le juge, M^{me} Thozile Masipa, de les débrancher. Les téléspectateurs pourront ainsi suivre en direct l'exposé du Parquet et de la défense au début du procès, les plaidoiries finales, le témoignage des experts appelés à la barre par le Parquet, mais pas les témoins cités par la défense ni la déposition de l'accusé lui-même.

Pas de plan rapproché

Les caméras pourront aussi être éteintes durant la déposition des témoins cités par le Parquet si eux-mêmes ou la juge le demandent. Le jugement pourra bien sûr être filmé en direct, de même que le verdict qui n'est pas attendu avant plusieurs semaines après le procès selon la pratique judiciaire sud-africaine. Les caméras seront actionnées à distance, pas par des caméramen. Aucun plan rapproché ne sera permis, a précisé le juge dans l'énoncé des strictes conditions encadrant la retransmission télévisée du procès qui doit durer jusqu'au 20 mars.

Au nombre des médias désireux de filmer le procès, une chaîne spéciale 24 heures sur 24 sur le procès doit diffuser à partir de dimanche sur le bouquet payant DS-TV, essentiellement reçu en Afrique du Sud par 4,5 millions de téléspectateurs. La défense de Pistorius s'y opposait, estimant qu'un procès télévisé serait préjudiciable aux droits de l'accusé, et réclamait le même traitement que pour n'importe quel justiciable. «Pourquoi faire différent? Est-ce parce qu'il court vite sur la piste?», avait lancé son avocat Barry Roux mercredi dernier.

Dans l'intérêt public

Le juge Dunstan Mlambo a reconnu la difficulté de concilier deux grands principes, liberté d'expression d'un côté, les droits de Pistorius de l'autre, et soupesé le risque que certains témoins puissent être perturbés par la présence des caméras. Il a toutefois conclu qu'il était dans l'intérêt public de permettre au plus grand nombre, dans l'impossibilité d'assister au procès, de pou-

voir suivre la procédure «à titre éducatif et informatif» surtout pour «un procès impliquant une célébrité». C'est une nécessité, a-t-il jugé, «dans un pays comme le nôtre où la démocratie est encore quelque chose de jeune, et où l'idée reste ancrée dans une large part de la société sud-africaine - particulièrement les pauvres et ceux qui ont du mal à accéder au système judiciaire - que le système de justice traite les riches et les célèbres avec des gants de velours, avec dureté les pauvres et les vulnérables».

Oscar Pistorius, amputé des deux jambes et surnommé Blade Runner pour ses prothèses de carbone, a tué sa petite amie Reeva Steenkamp chez lui le 14 février 2013 en tirant avec son arme à travers la porte fermée des toilettes. Pistorius est accusé de meurtre et le Parquet soutient la préméditation. Lui-même plaide l'erreur, affirmant avoir tiré dans un instant de terreur car il pensait qu'un cambrioleur s'était enfermé dans les toilettes attenantes à sa chambre. Si

AUTOMOBILISME

Fred Yerly se lance vers de nouvelles aventures

GILLES LIARD

Fred Yerly se lance vers de nouvelles aventures. Après 11 saisons passées en Clio Cup Suisse, puis en EuroCup Clio, l'Echarlensois domicilié à Strengelbach (AG) goûtera, cette saison, au passionnant championnat allemand de tourisme DMV Touring Car Challenge (TCC) au volant d'une Mercedes SLS AMG GT3. Un «monstre» mu par un moteur de 6208 cmc (8 cylindres) qui développe 591 chevaux. De quoi passer de 0 à 100 km/h les fesses vissées au baquet en 3"7 pour une vitesse de pointe maximale de 320 km/h!

«C'est une nouvelle expérience. C'était une proposition des plus inattendues, mais je me réjouis. Question puissance, ça n'aura absolument rien à voir avec la Clio. C'est un autre monde, j'ai tout à apprendre», se réjouit le fer de lance du Gruyère Racing Team. Fred Yerly roulera pour le compte du team fribourgeois ANT Racing, de Givisiez, cher à Edwin et Bruno Stucky.

Le championnat comprendra un plateau de quelque 45 voitures, dont une quinzaine de GT3, classe dans laquelle courront les Fribourgeois. La saison 2014 s'ouvrira les 25 et 26 avril à Brno en République tchèque. Elle s'articulera autour de huit rendez-vous de deux manches, avec des visites notamment aux Pays-Bas (Zandvoort), en Hongrie, en Allemagne (trois fois à Hockenheim), en France (Dijon) et en Autriche (A1 Ring). Edwin Stucky et Fred Yerly se partageront le volant de la rutilante Mercedes. Difficile, dès lors, pour le Gruérien de définir ses objectifs: «Le plaisir d'abord, puis tout ce qui viendra en plus, sourit-il. Sinon, comme tout est nouveau et différent, je ne veux pas m'avancer.»

Parallèlement, Fred Yerly et son épouse Sabine engageront une Clio dans le championnat d'endurance VLN au Nürburgring. Ils accueilleront un nouveau pilote en la personne de Manuel Amweg, le frère de Sabine et fils de l'ancien champion de Suisse «Fast» Fredy Amweg. I

VOLLEYBALL

Guin sans pression à Schaffhouse

Après deux matches disputés dans ce tour final, Nicki Neubauer attend avant tout de son équipe qu'elle se «lâche» davantage et qu'elle se libère de toute pression. «Nous n'avons rien à perdre. On devrait donc jouer sans peur et profiter de chaque match pour montrer ce qu'on sait faire, avec plaisir et enthousiasme. C'est en tout cas ce que j'aimerais vraiment voir de la part de mes joueuses dès ce soir à Schaffhouse», confie le coach singinois. Guin sera au complet pour ce déplacement. MLS

LIGUE A DAMES

Tour final, ce soir:
Schaffhouse - Guin 20h

EN BREF

BASKETBALL

Petkovic viré, Uzars négocie

Les Starwings de Bâle ont pris des mesures à l'encontre de ses joueurs Miroslav Petkovic et Rokas Uzars qui s'étaient violemment bagarrés dans le vestiaire vendredi passé à la mi-temps du match contre Lugano. Le club rhénan a rompu avec effet immédiat le contrat le liant à son capitaine Petkovic. Il a en revanche décidé de négocier une fin de contrat avec son joueur lituanien. Blessé (nez cassé et entorse à un pied, ndlr), Uzars se verra quant à lui octroyer une compensation financière. La ligue nationale (LNBA) va demander au Juge Unique l'ouverture d'une procédure à l'encontre des deux joueurs. COMM

Saison finie pour Jeffrey Schwab

Jeffrey Schwab (22 ans) ne jouera plus cette saison avec Villars (LNB). Le meneur de jeu, qui s'est blessé à un genou il y a dix jours contre Winterthur, souffre d'une rupture du ligament antérieur et d'une lésion au ménisque. Il sera opéré la semaine prochaine à Berne. FR

ATHLÉTISME

Ivan Ukhov a passé 2 m 42

Ivan Ukhov a réussi la meilleure performance mondiale de l'année en salle à la hauteur ainsi que la deuxième meilleure performance de tous les temps en réussissant 2 m 42 lors de la réunion de Prague. Le Russe a ainsi amélioré d'un centimètre sa propre meilleure marque 2014, réalisée le 16 janvier à Tcheliabinsk (Rus). De son côté, la Croate Blanka Vlasic s'est imposée en franchissant une barre placée à 2 m, une première pour elle cette saison. La double championne du monde (2007, 2009) a effectué il y a quelques jours son retour à la compétition après une longue pause due à des douleurs à une cheville. SI

TENNIS

Retour gagnant pour Djokovic

Novak Djokovic a signé hier un retour gagnant, un peu plus d'un mois après sa défaite concédée en quart de finale de l'Open d'Australie face au futur champion Stanislas Wawrinka. Le N°2 mondial a dominé Denis Istomin (ATP 54) 6-3 6-3 au 1^{er} tour à Dubai. Le tenant du titre et quadruple vainqueur du tournoi a eu besoin de 84' pour s'imposer. SI

TIR

Le concept pour la relève a été plébiscité

JEAN ANSERMET, CHÂTEL-SAINT-DENIS

L'économie cantonale repose sur quatre piliers. La SFTS (Société fribourgeoise des tireurs sportifs) se forge, elle aussi, depuis l'arrivée à sa présidence de Daniel Roubaty sur une politique forte de quatre objectifs: modifier les structures administratives, rendre le tir attractif, soutenir la relève et présenter des finances saines. Tenue à Châtel-Saint-Denis, sa 66^e assemblée annuelle a permis de dresser un premier bilan et de faire surtout un grand pas en plébiscitant la mise en vigueur d'un concept relève.

«Le millésime 2013 peut sans autre être qualifié de bon». Tel fut le propos introductif de Daniel Roubaty. Il a continué en rendant hommage à tous ces bénévoles qui assurent la pérennité du tir en général, sportif en particulier (petit calibre à 50 m et fusil à l'air comprimé). «Que serait notre monde sans ces gens prêts à mettre l'intérêt général au premier rang?» Revenant à l'essence première que revêt une telle séance, il a fait un état des

objectifs fixés au début de son mandat et toujours en cours. «Les finances sont le nerf de la guerre. Il faut donc qu'elles soient saines. C'est le cas. On a pris des mesures. Le résultat est qu'on a quitté les chiffres rouges.» En effet, la SFTS peut présenter un bénéfice avoisinant les 5000 francs, sans compter un apport arriéré de subvention de la LoRo, et offrir un budget positif. Mieux encore, avec la nomination du Bullois Frédéric Descloux, elle a enfin déniché un caissier.

Au plan des structures, outre le fait d'avoir repris les activités de tir de match du défunt Groupement fribourgeois des matcheurs, elle a adopté le nouveau et attractif mode de déroulement des finales. Cette direction devrait attirer les médias et le public. Quant aux modifications des structures administratives, elle ne souhaite pas brusquer les choses. Dans l'immédiat, son souci est de découvrir un chef relève au niveau cantonal, seul maillon manquant au sein d'un comité réélu et complété.

Concernant le soutien aux jeunes, la SFTS a présenté un concept. «L'objectif de celui-ci, outre le fait d'être cohérent avec les filières de relève au niveau fédéral, est de donner un guide et des directives à nos sociétés afin qu'elles puissent recruter, former les tireurs débutants et les encadrer de manière compétente», a expliqué Daniel Roubaty. L'explication a été concluante puisque, à une voix près, le concept a été plébiscité. Dès lors, la première tâche des sociétés est de se doter d'un entraîneur et de requérir les aides de Jeunesse et Sport.

Enfin, après avoir écouté les messages des entraîneurs cantonaux Marcel Zürcher (petit calibre) et Annik Marguet (air comprimé), de la présidente de l'AFS Gabrielle Bourguet et du préfet Michel Chevalley, les 72 représentants des 40 sociétés affiliées ont applaudi la remise de distinctions à des tireurs assidus dont Alphonse Chatton (La Corbaz) et Jacques Moullet (épingle d'or de la FST). I